

L'ESPACE SANTE PARENTALITE, DES SERVICES REGROUPES, DES PROFESSIONNELS A VOTRE ECOUTE

LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES PARENTALITES

Le service Accompagnement des parentalités favorise le lien au sein des familles (entre les parents eux-mêmes et entre les enfants et les parents) et entre les familles et les organismes de la ville.

Il participe ainsi à diverses actions co-animées et assure des permanences au sein de l'Espace Santé Parentalité.

Le service Accompagnement des Parentalités regroupe également les deux Lieux d'Accueil Parent Enfant.

« **Farandole** » est situé à l'Espace Santé Parentalité, ouvert le **lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.**

« **Courte-Echelle** » est situé au Val d'Auron : ouvert le **jeudi de 8h30 à 12h et le vendredi de 15h à 18h** (6A, rue Elie Bourliaud)

Une équipe d'accueillantes invitent les enfants, entre 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte dans un espace aménagé et ludique. L'accès est libre, anonyme, gratuit et sans inscription.

Service accompagnement des parentalités :

02 48 65 87 62 ou 06 37 69 07 80

parentalites@ville-bourges.fr

Farandole



L'ANIMATION TERRITORIALE DE SANTÉ

Mise en place depuis 2007 sur les quartiers nord de Bourges, l'Animation Territoriale de Santé a pour mission de contribuer à réduire les inégalités sociales de santé sur la ville. Pour cela l'animatrice territoriale de santé associe les élus, les professionnels et les habitants dans l'élaboration d'un programme d'actions de prévention santé à partir des priorités locales repérées.

Animatrice territoriale de Santé :

02 48 65 61 32 ou 06 78 49 87 93

valerie.jarret@ville-bourges.fr

Le salon



LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS ET DE PRÉVENTION

L'équipe d'infirmières vous accueille au centre pour dispenser des soins infirmiers sur prescription médicale et peut se déplacer à votre domicile.

Les infirmières vous proposent aussi des ateliers à thème sur la santé et autres actions de prévention, de promotion de la santé et de dépistage.

Ces actions libres et gratuites sont réalisées régulièrement avec des partenaires. Un calendrier trimestriel est édité, demandez-le aux infirmières.

• Les infirmières vous accueillent :

Au centre : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17h. Le samedi de 10h à 11h30 et de 16h à 17h.

Les soins à domicile : du lundi au dimanche (jours fériés compris) de 7h45 à 12h et de 17h à 18h45.

Centre de Soins Infirmiers et de Prévention :

02 48 70 93 27 • centre-de-soins@ville-bourges.fr

Centre de soins

